



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'OZON

**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

LUNDI 10 FEVRIER 2020

Nombre de conseillers : 37

- Présent(e)s : 30
- Pouvoirs : 7
- Excusé(e)s : /
- Absent(e)s non excusé(e)s : /

L'an deux mil vingt, le 10 Février, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon, dûment convoqué le 31 Janvier, s'est réuni en session ordinaire à 19h00 à la salle des Pachottes à Simandres, sous la présidence de M. Jean-Jacques BRUN.

Secrétaire : Mme Michèle LYON

Présent(e)s :

Mmes et MM, Monique CERF, Marie-Paule DUMOND, Serge MARTINEZ (Chaponnay), Jean-Philippe CHONE, Isabelle JANIN, Patrice BERTRAND, Laurent VERDONE (Communay), Jacky ROZIER, Monique MONNERET, Jean-Luc SAUZE (Marennes), Pierre BALLELIO, Sylvie CARRE, Yves PLANTIER, Lilian CARRAS, Guy PERRUSSET, René MARTINEZ (St Symphorien d'Ozon), Jacques BLEUZE, Mireille BONNEFOY, Yves BOUCRY, Jean-Luc ROCA VIVES (Sérézin du Rhône), José RODRIGUEZ, Michèle LYON, Chantal GUINET (Simandres), Jean-Jacques BRUN, Béatrice CROISILE, Lionel FAIVRE, Jean-François FRAISSE, Laurence MARTINEZ, Marie-Thérèse RIVIERE-PROST, Alain ROUCHON (Ternay)

Pouvoirs :

M. Raymond DURAND a donné pouvoir à Mme Marie-Paule DUMOND (Chaponnay)  
M. Eric CAMUS a donné pouvoir à M. Serge MARTINEZ (Chaponnay)  
Mme Sylvie ALBANI a donné pouvoir à Mme Isabelle JANIN (Communay)  
M. Christian GAMET a donné pouvoir à M Patrice BERTRAND (Communay)  
Mme Annick FRANCOIS a donné pouvoir à Mme Sylvie CARRE (St Symphorien d'Ozon)  
Mme Mireille SIMIAN a donné pouvoir à M. Pierre BALLELIO (St Symphorien d'Ozon)  
Mme Rachel REY a donné pouvoir à M. Jean-François FRAISSE (Ternay)

Excusé(e)s :

/

Absent non excusé :

/

---

---

## **RAPPORT 1 : Rapport de situation en matière d'égalité femmes-hommes**

**Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques BRUN, Président**

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :*

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes pour l'exercice 2020

---

---

## **RAPPORT 2 : Débat d'Orientation Budgétaire 2020 Budget principal CCPO et budgets annexes**

**Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques BRUN, Président**

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :*

- **VOTE** la réalité de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2020 sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire du budget principal de la CCPO et de ses budgets annexes annexés à la présente délibération.

---

---

**RAPPORT 3 : ZAC des Trénassets à Simandres - Approbation du dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique – autorisation donnée à EPORA pour le dépôt auprès de Monsieur le Préfet**

---

---

**Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques BRUN, Président**

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité absolue :*

**28 VOTES POUR :** *Mmes et MM Raymond DURAND, Monique CERF, Marie-Paule DUMOND, Eric CAMUS, Serge MARTINEZ (Chaponnay), Laurent VERDONE (Communay), Jacky ROZIER, Monique MONNERET, Jean-Luc SAUZE (Marennes), Pierre BALLELIO, Lilian CARRAS, Sylvie CARRE, Annick FRANCOIS, Mireille SIMIAN, Yves PLANTIER, Guy PERRUSSET, René MARTINEZ (St Symphorien d'Ozon), Jacques BLEUZE, Mireille BONNEFOY, Yves BOUCRY, Jean-Luc ROCA VIVES (Sérézin du Rhône), José RODRIGUEZ, Michèle LYON (Simandres), Jean-Jacques BRUN, Lionel FAIVRE, Jean-François FRAISSE, Laurence MARTINEZ, Rachel REY (Ternay)*

**9 VOTES CONTRE :** *Mmes et MM Patrice BERTRAND, Jean-Philippe CHONE, Sylvie ALBANI, Christian GAMET, Isabelle JANIN (Communay), Chantal GUINET (Simandres), Marie-Thérèse RIVIERE-PROST, Béatrice CROISILE, Alain ROUCHON (Ternay)*

- **APPROUVE** le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique du projet de ZAC des Trénassets situé au lieu-dit « Les Trénassets » sur la commune de Simandres, annexé à la présente délibération
- **AUTORISE** l'EPORA à transmettre à Monsieur le Préfet du Rhône le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, le dossier d'enquête parcellaire faisant l'objet d'une délibération ultérieure et de solliciter la mise en œuvre de la mise en compatibilité du PLU de SIMANDRES,
- **AUTORISE** dans le cadre de la convention, l'EPORA et la SAFER Rhône-Alpes :
  - à poursuivre directement les négociations pour des acquisitions par voie amiable,
  - à procéder par exercice du droit de préemption, ou par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique sur la totalité du périmètre constitué des parcelles visées par l'enquête parcellaire dès parution de l'arrêté de déclaration d'Utilité Publique,
  - à notifier toute offre privée,
  - à saisir à défaut d'accord amiable aux prix et conditions de l'estimation officielle de France Domaine, le juge de l'expropriation du Département du Rhône en fixation des indemnités revenant aux expropriés,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la poursuite de cette opération et de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

---

**RAPPORT 4 : Etude visant à la mise en place de mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire dans le cadre du projet de ZAC des Trénassets à Simandres**

---

---

**Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques BRUN, Président**

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité absolue :*

**28 VOTES POUR :** *Mmes et MM Raymond DURAND, Monique CERF, Marie-Paule DUMOND, Eric CAMUS, Serge MARTINEZ (Chaponnay), Laurent VERDONE (Communay), Jacky ROZIER, Monique MONNERET, Jean-Luc SAUZE (Marennes), Pierre BALLELIO, Lilian CARRAS, Sylvie CARRE, Annick FRANCOIS, Mireille SIMIAN, Yves PLANTIER, Guy PERRUSSET, René MARTINEZ (St Symphorien d'Ozon), Jacques BLEUZE, Mireille BONNEFOY, Yves BOUCRY, Jean-Luc ROCA VIVES (Sérézin du*

Rhône), José RODRIGUEZ, Michèle LYON (Simandres), Jean-Jacques BRUN, Lionel FAIVRE, Jean-François FRAISSE, Laurence MARTINEZ, Rachel REY (Ternay)

**9 VOTES CONTRE :** Mmes et MM Patrice BERTRAND, Jean-Philippe CHONE, Sylvie ALBANI, Christian GAMET, Isabelle JANIN (Communay), Chantal GUINET (Simandres), Marie-Thérèse RIVIERE-PROST, Béatrice CROISILE, Alain ROUCHON (Ternay)

- **APPROUVE** le choix de définir le périmètre de la CCPO comme territoire prioritaire d'intervention,
- **APPROUVE** le calcul du montant de l'impact global de l'aménagement de la zone des Trénassets sur la filière « grandes cultures », suite à la suppression de 59.7 hectares équivalents « grandes surfaces » à 1 967 843.33 €
- **APPROUVE** le ratio d'investissement de 0.31 soit un montant d'investissement de 610 031.43 € nécessaire pour reconstituer la valeur perdue par la suppression des 59.7 hectares équivalents « grandes cultures »,
- **APPROUVE** les mesures proposées et leur priorisation,
- **APPROUVE** la constitution du COFIL et le calendrier proposé pour l'animation territoriale,
- **AUTORISE** le Président à solliciter l'avis du Préfet et de la CDPENAF sur le dossier d'étude visant à la mise en place de mesures de compensation collective pour consolider l'économie agricole du territoire,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la poursuite de cette étude et de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

**RAPPORT 5 : Avenant n°1 au marché de travaux de requalification des voiries des parcs d'activités du Pontet à St Symphorien d'Ozon et du Chapotin à Chaponnay – Lot 3 : Espaces verts, mobilier**

---

**Rapporteur : Monsieur Jacky ROZIER, Vice-président délégué à la voirie**

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'avenant n°1 au marché n°2019.06.03 pour les travaux de requalification des voiries des parcs d'activités du Pontet à St Symphorien d'Ozon et du Chapotin à Chaponnay – Lot 3 ;
- **AUTORISE** le président à signer ledit avenant n°1 avec la société POTHIER ELAGAGE, d'un montant de 8 953.55€ HT soit 10 744.26€ TTC ;
- **DIT** que le nouveau montant du marché s'élève à :
  - 56 480.25€ HT soit 67 776.30€ TTC correspondant à la tranche ferme ;
  - 18 550.10€ HT soit 22 260.12€ TTC correspondant à la tranche optionnelle n°1 ;Soit un montant total de 75 030.35€ HT soit 90 036.42€ TTC ;
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget BP 2020 de la CCPO au chapitre 23.

**Décision du Président :**

**N°04.20 :** Signature d'une convention n°1 d'attribution pour le versement d'une aide au développement des TPE avec point de vente en centre-bourg à Communay

Montant attribué : 1 000 €

Commerce : Boucherie FLO

**N°B05.20 :** Autorisation de signature d'une convention de travaux suite à l'acquisition de parcelle cadastrée section AK n°145 de 140 m2 pour le projet d'amélioration de la sécurité des usagers Rue des Pachottes à Simandres

Montant : 140.00 €, soit 140 m2 au prix d'un euro le m2

Particulier : Propriétaire privé

**N°B06.20 :** Autorisation de signature d'une convention de travaux suite à l'acquisition de parcelle cadastrée section AK n°149 de 122 m2 pour le projet d'amélioration de la sécurité des usagers Rue des Pachottes à Simandres

Montant : 122.00 €, soit 122 m2 au prix d'un euro le m2

Particulier : Propriétaire privé

**N°B07.20 :** Autorisation de signature d'une convention de travaux suite à l'acquisition de parcelle cadastrée section AK n°148 de 100 m2 pour le projet de requalification de la Rue des Gordes à Simandres

Montant : 15 000.00 €, soit 100 m2 au prix de 150 euros le m2

Particulier : Propriétaire privé

**Saint Symphorien d'Ozon**

**Le 14/02/2020**

*Jean-Jacques BRUN*

*Président*

